

Bruxelles, le 7 décembre 2018
(OR. en)

15342/18
OJ CSA 23

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
10 décembre 2018 (10:30)

1. Adoption de l'ordre du jour

Points sans débat (I)

2. Compte rendu sommaire de la 1585^e réunion du CSA 15192/18

Points avec débat (II)

3. Directive sur les pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire **1C**
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue
4. Règlement sur les boissons spiritueuses **1C** 15168/18
Confirmation du texte de compromis final en vue d'un accord
5. Train de mesures sur la réforme de la PAC après 2020 **1C** 15027/18
- a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC
 - b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
 - c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits agricoles
- Rapport de la présidence sur l'état des travaux*

Divers

6. Règlement modifiant les règlements (UE) n° 1305/2013 et (UE) n° 1307/2013 en ce qui concerne certaines règles en matière de paiements directs et de soutien au développement rural pour les années 2019 et 2020
Informations communiquées par la Commission **1****C** 15344/18
7. Organisation des travaux futurs

-
- 1** Première lecture
- C** Sur la base d'une proposition de la Commission
-